

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2026

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-----|---|-------------|
| 1. | Pouvoirs et absences | Page 2 |
| 2. | Désignation du secrétaire de séance | Page 2 |
| 3. | Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mai 2026 | Page 2 |
| 4. | Délégation du Conseil à Monsieur le Maire | Pages 2 à 3 |
| 5. | Cholet Agglomération : désignation des représentants à la CLETC | Page 3 |
| 6. | Personnel : création de CDD au restaurant scolaire – accroissement temporaire d'activités | Page 3 |
| 7. | Personnel : tableau des effectifs | Page 4 |
| 8. | Bilan provisoire des travaux commission cadre de vie | Page 4 |
| 9. | Unité de stockage électrique et bornes de recharge rue de la Prairie | Pages 4 à 6 |
| 10. | Compte-rendu des commissions communales | Pages 6 à 7 |
| 11. | Calendrier | Pages 7 à 8 |

PRO C È S - V E R B A L D E S É A N C E

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Léger-sous-Cholet, dûment convoqué le 17 juin, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Robert TIGNON, maire de la Commune.

Membres présents : Jean-Robert TIGNON, Claudia THARREAU, Olivier BACLE, Claire BIMIER, Evelynne MERLET, Carl LETON, Laurence VINCENT, Laure FRICONNEAU, Joël RAVARD, Emilie DUPONT, Christophe AUGEREAU, Sabrina BREMOND, Thierry BOISDRON, Marion GROLLEAU, Annabelle JOLIVET, Olivier CAILLAUD, Anne BELLANGER, Sylvain MAUDET.

Membres absents : Yannick LOGER a donné pouvoir à Thierry BOISDRON, Guy VASSOR a donné pouvoir à Olivier BACLE, Laetitia COULONNIER, Gwenaël HEMERY LEMOINE a donné pouvoir à Carl LETON, Clément CHESSE a donné pouvoir à Anne BELLANGER.

Secrétaire de séance : Olivier BACLE.

~~~~~

## **1 – POUVOIRS ET ABSENCES**

M. Yannick LOGER, absent, a donné pouvoir à M. Thierry BOISDRON

M. Guy VASSOR, absent, a donné pouvoir à M. Olivier BACLE

Mme Laetitia COULONNIER, absente excusée

M. Gwenaël HEMERY LEMOINE, absent, a donné pouvoir à M. Carl LETON

M. Clément CHESSE, absent, a donné pouvoir à Mme Anne BELLANGER

## **2 – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE SÉANCE**

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner Monsieur Olivier BACLE secrétaire de séance.

► Décision du Conseil Municipal

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

## **3 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 28 MAI 2026**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 mai 2026 a été communiqué aux conseillers les jours précédant cette séance. Le Conseil Municipal est appelé à l'approuver.

► Décision du Conseil Municipal

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

## **4 – DÉLÉGATION DU CONSEIL A MONSIEUR LE MAIRE**

Lors du 26 mars dernier, le conseil a donné délégation à Monsieur le Maire dans 18 domaines autorisés par le code général des collectivités territoriales : affectation des propriétés communales, marchés inférieurs à 40 000 € HT, assurances, régies comptables, concessions du cimetière, dons et legs, ventes de biens

inférieures à 4 600 €, frais de notaires, offres d'expropriations, création de classes d'école, alignement des parcelles, droit de préemption, actions en justice, accidents de véhicules municipaux, adhésion aux associations, demande de subventions, autorisations d'urbanisme pour les biens municipaux, admission en non-valeur de recettes irrécouvrables inférieures à 200 €.

A propos de cette dernière délégation, la sous-préfecture nous demande de préciser qu'il ne s'agit pas de l'extinction juridique de la dette mais uniquement la renonciation à poursuivre son recouvrement dans l'immédiat.

De plus et pour toutes ces délégations, il est conseillé de prévoir la suppléance du maire en cas d'empêchement. Il est donc demandé au Conseil Municipal de donner également délégation dans ces 18 domaines, aux adjoints dans l'ordre du tableau, en cas d'empêchement du Maire.

► Décision du Conseil Municipal

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

## **5 – CHOLET AGGLOMÉRATION : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS A LA CLETC**

Cette instance, composée de membres des conseils municipaux, est chargée d'évaluer le coût des transferts d'équipements et de compétences entre les communes et Cholet Agglomération.

La représentation des communes est fixée selon le nombre d'habitants :

Jusqu'à 2 999 habitants : 1 représentant  
de 3 000 à 7 499 habitants : 2 représentants  
de 7 500 à 14 999 habitants : 3 représentants  
Cholet : 10 représentants

Ainsi Saint-Léger-sous-Cholet possède 2 sièges pour ce mandat.

Il est proposé d'y désigner Jean-Robert TIGNON et Sylvain MAUDET.

► Décision du Conseil Municipal

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

## **6 – PERSONNEL : CRÉATION DE CDD AU RESTAURANT SCOLAIRE – ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

Afin de compléter l'équipe d'agents titulaires du restaurant scolaire, il est proposé au Conseil Municipal de faire appel à 5 personnes adjoints techniques en CDD de fin août 2026 à juillet 2027.

Il s'agit de temps incomplets (2 ou 3 heures par jour scolaire) donc  $7,27/35^{\text{ème}}$  et  $10,88/35^{\text{ème}}$ .

Au total au vu de la baisse du nombre d'enfants, il y aura 1 agent de moins au restaurant scolaire l'année prochaine (15 au lieu de 16).

Il est proposé également de reconduire en CDD un contrat de  $1,7/35^{\text{ème}}$  (accompagnement du groupe des petits de l'école Saint Charles).

Le Conseil Municipal est donc appelé à statuer sur ces reconductions de contrats.

► Décision du Conseil Municipal

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

## **7 – PERSONNEL : TABLEAU DES EFFECTIFS**

Comme lors de chaque création ou suppression de poste, le tableau des effectifs doit être modifié.  
Ainsi, les effectifs au 1<sup>er</sup> septembre seront les suivants :

38 titulaires, stagiaires ou CDI dont 18 à temps complet, soit 29,68 équivalents temps plein.

8 CDD.

Le Conseil Municipal est appelé à valider ce nouveau tableau des effectifs.

### **► Décision du Conseil Municipal**

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

## **8 – BILAN PROVISOIRE DES TRAVAUX COMMISSION CADRE DE VIE**

Avancement de certains travaux votés au budget 2026 et pilotés par la commission cadre de vie.

|                       |                                         | Budget<br>(TTC) | Réel<br>(TTC) | Ecart<br>(TTC) | Commentaire                                                                                                               |
|-----------------------|-----------------------------------------|-----------------|---------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ecole publique        | isolation plafonds deux classes         | 7 668,61        | 8 843,79      | 1 175,18       | Plafond (Esprit bat) : 7668,61<br>Electricité (AGF) : 1175,18                                                             |
| Salle tennis de table | enduit mur extérieur pour fresque       | 3 394,80        | 4 744,64      | 1 349,84       | Sté ACTIBAT<br>Complément dessous toiture : 1 300                                                                         |
| Mairie                | toiture centrale                        | 38 581,60       | 32 650,28     | -5 931,32      | charpente/couverture (FLC) : 25857,06<br>vélux (FLC) : 5081,71<br>isolation (FLC) : 1457,83<br>électricité (AGF) : 253,68 |
| Restaurant scolaire   | arrachage haie + pare-ballon côté stade | 3 954,00        | 6 444,00      | 2 490,00       | Sté PSO<br>(pose incluse) 6444 € =><br>3540 MP + 2904 MO TTC                                                              |
| Totaux :              |                                         | 53 599,01       | 52 682,71     | -916,30        |                                                                                                                           |

## **9 – UNITÉ DE STOCKAGE ÉLECTRIQUE ET BORNES DE RECHARGE RUE DE LA PRAIRIE**

La commune a été contactée par la société NW-groupe afin d'implanter sur un terrain communal près de la salle de la Prairie une unité de stockage électrique, couplée à quatre bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le principe de cette installation est de stocker l'électricité du réseau en période de surproduction, et de la réinjecter dans le réseau en période de sous production.

Les quatre bornes de recharge haute puissance (jusqu'à 320 kW) seront directement reliées à cette unité de stockage et seront accessibles à 0,25 € par kwh.

Le conseil a déjà approuvé le principe d'installation de l'unité de stockage et des bornes de recharge.  
Le projet serait implanté rue de la Prairie, sur un terrain appartenant à la commune.





La commune percevra un loyer annuel de 2 000 € pour la box et 2 000 € pour les bornes de recharge.

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur ce projet et à donner délégation à Monsieur le Maire pour signer les deux conventions pour 9 ans renouvelables.

#### ► Décision du Conseil Municipal

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

## **10 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES**

### **Commission vie sociale du 18 juin 2026**

-Présentation de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Choletais. Une CPTS constitue des réseaux de médecins et soignants choisissant, à leur initiative de travailler ensemble au sein d'un même bassin de population. Les CPTS sont un espace d'organisation et de coordination entre professionnels de santé et non pas des structures de soins : elles regroupent les professionnels de santé d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre aux besoins de santé de la population : l'accès aux soins, la prévention (l'obésité/les jeunes et les écrans/le programme EVARS dans les écoles), la télémédecine, l'établissement d'un parcours suite à l'hospitalisation des personnes âgées, la santé mentale, l'orientation vers les bons soins, mise en place de protocoles sanitaires, les soins non programmés...

-Ateliers de prévention pour les séniors : L'ASEPT est l'Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires Pays de la Loire. Elle propose des ateliers collectifs sur différentes thématiques destinés aux retraités. Les ateliers sont financés et donc mis en place gratuitement sur le territoire.

- L'atelier Mémoire
- L'atelier Équilibre
- L'atelier Bienvenue à la retraite
- L'atelier Nutrition
- L'atelier CAP Bien-Être

-L'atelier Vitalité : 6 séances de 2h30. Cet atelier amène les participants à se questionner sur l'avancée dans l'âge et les préoccupations du quotidien que cela génère : la place des séniors dans la société, la nutrition, le bien-être, le logement,...Comment bien aborder son vieillissement et rester actif.

- L'atelier Numérique

-L'atelier Séniors restez mobiles : 3 séances de 2h30 et 1 séance supplémentaire de conduite. Ce programme donne l'opportunité aux participants de réviser le code de la route, se mettre à jour par rapport aux évolutions, (re)prendre confiance en soi et aborder les sujets de la santé et de la conduite. Les participants bénéficieront de conseils sur la conduite et sur l'adaptation des véhicules afin de favoriser l'autonomie et la sécurité dans les déplacements.

-L'atelier Santé sensorielle

Dans la mesure où, pour ce mandat, la commission souhaite accorder une attention particulière aux séniors, elle s'est inscrite à l'atelier Séniors restez mobiles pour le 1er semestre 2027 et l'atelier Vitalité pour le second semestre 2027.

-Octobre Rose : point sur la réunion du 17 juin en présence des associations qui souhaitent participer à l'évènement.

-Rendez-vous avec M. BRUNEAU pour la présentation de son projet de micro-crèche. M. BRUNEAU, gestionnaire de deux micro-crèches, a été reçu afin de présenter son projet de développement et son souhait d'implanter de nouvelles structures (il en a déjà 2) sur d'autres territoires. Toutefois, compte tenu de la baisse actuelle des naissances constatée sur le territoire, cette proposition n'est pas étudiée à ce jour.

### **Commission vie associative et communication du 8 juin 2026**

-Octobre Rose : Point sur la réunion du 17 juin qui s'est tenue en présence des associations qui souhaitent participer à cet évènement. Différentes actions ont été proposées, la municipalité y apportera son soutien.

-Point CME : Préparation de la fête des CM le mardi 30 juin à 17h45 à la salle de la Prairie.

### **Commission cadre de vie du 8 juin 2026**

-Implantation des corbeilles bi-flux pour le tri sélectif dans les espaces publics. Suite aux réflexions menées lors du précédent mandat, au dernier relevé des corbeilles du 5 juin et après examen de différentes possibilités le schéma final d'implantation des corbeilles bi-flux est défini et validé.

-Vieux Bourg : les marquages au sol sont réalisés. La réception des travaux a été faite le 15 juin.

-Aire de jeux du parc de la mairie : l'accès est maintenant autorisé.

-Place centrale : la rénovation de l'éclairage a été réalisée.

## **11 – CALENDRIER**

|              |    | JUIN                  |                                    |
|--------------|----|-----------------------|------------------------------------|
| <b>Lundi</b> | 29 | Conseil communautaire | 18h00<br>Hôtel agglomération       |
| <b>Mardi</b> | 30 | Fête des CM           | 18h00-20h00<br>Salle de la Prairie |

|                 |     | JUILLET                                                     |                                           |
|-----------------|-----|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Mercredi</b> | 1er | Commission intercommunalité                                 | 19h30 - Mairie                            |
| <b>Jeudi</b>    | 2   | Commission vie sociale                                      | 20h30 - Mairie                            |
| <b>Dimanche</b> | 5   | Les tablées estivales (dans le cadre du marché du dimanche) | Le midi -<br>Place du 14 décembre<br>1863 |
| <b>Lundi</b>    | 6   | Commission cadre de vie                                     | 20h00 - En visio                          |
| <b>Mardi</b>    | 7   | Commission vie associative et communication                 | 19h30 - Mairie                            |
| <b>Jeudi</b>    | 30  | Carisport (accueil)                                         | 19h00<br>Salle de la Prairie              |

|                 |    | AOÛT                           |                          |
|-----------------|----|--------------------------------|--------------------------|
| <b>Dimanche</b> | 2  | Carisport (remise de la coupe) | 18h00<br>Le May-sur-Evre |
| <b>Jeudi</b>    | 27 | Conseil Municipal              | <b>18h30 - Mairie</b>    |

|                 |    | SEPTEMBRE                                                  |                              |
|-----------------|----|------------------------------------------------------------|------------------------------|
| <b>Lundi</b>    | 7  | Bureau CA                                                  | 18h00<br>Hôtel agglomération |
| <b>Lundi</b>    | 7  | Commission cadre de vie                                    | 20h00 - Mairie               |
| <b>Jeudi</b>    | 10 | Commission vie sociale                                     | 20h00 - Mairie               |
| <b>Lundi</b>    | 14 | Commission vie associative                                 | 19h30 - Mairie               |
| <b>Dimanche</b> | 20 | Course solidaire pour l'association Ensemble contre la SLA | 9h00 -<br>Salles des sports  |
| <b>Lundi</b>    | 21 | Conseil CA                                                 | 18h00<br>Hôtel agglomération |
| <b>Jeudi</b>    | 24 | Conseil municipal                                          | 20h00 - Mairie               |
| <b>Samedi</b>   | 26 | Conseil Municipal d'enfants                                | 10h30 - Mairie               |

Le maire, Jean-Robert TIGNON

Le secrétaire de séance, Olivier BACLE